



Achat maison avec un compagnon qui a des dettes

Par **boubou**, le **10/06/2010** à **14:59**

Bonjour, j'ai acheté une maison sans être marié, ni pacsé avec mon compagnon qui a des dettes au niveau de sa société dont je ne fais pas partie. Peut-on me prendre ma part de maison ?

Par **amajuris**, le **10/06/2010** à **19:06**

bonsoir,

vous avez acheté seule cette maison ou avec l'aide de votre compagnon ?

quel est le propriétaire de la maison ?

Si la maison est un bien en indivision avec votre compagnon, les créanciers de votre compagnon peuvent provoquer le partage au nom de leur débiteur.

En conséquence, les créanciers de votre compagnon peuvent demander le partage de la maison pour récupérer leur créance.

cordialement